

L'Agglomération, ce sont... *des aides*

Ces aides concernent aussi bien les entreprises que les particuliers.

POUR L'HABITAT

Lorient Agglomération souhaite inciter les ménages à rénover leurs logements pour en améliorer le confort, tout en réduisant la consommation énergétique, ou pour permettre le maintien à domicile en adaptant le logement à la perte d'autonomie.

- > Prime à la rénovation énergétique (sous conditions de ressources) : jusqu'à 3 000 €
- > Aide à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (sous conditions de ressources) : jusqu'à 2 000 €
- > Aide à l'installation d'un chauffe-eau solaire (forfait de 800 €) ou aux isolants biosourcés (20 €/m²)
- > Aide aux petites copropriétés pour financer une étude de maîtrise d'œuvre : jusqu'à 1 500 €

Lorient Agglomération peut accompagner les ménages (sous conditions) dans l'acquisition de leur logement en proposant un prêt à taux zéro local : le Prim'Access.

POUR LA MOBILITÉ

Lorient Agglomération met l'accent depuis quelques années sur les aides aux mobilités alternatives à la voiture, notamment le vélo et le covoiturage.

- > Aide à l'achat d'un vélo électrique
- > Participation au covoiturage avec l'appli mobile Karos

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > Aide à l'installation d'agriculteurs
- > Aide à la certification biologique et au développement des prairies
- > Aide financière dans le cadre du Pass commerce et artisanat

POUR LA RÉDUCTION DE DÉCHETS

La réduction des déchets vise avant tout les déchets de jardin (tonte de pelouse et taille de haie) dont le traitement coûte très cher et qui peuvent être facilement valorisés dans le jardin.

- > Aide à l'achat d'un composteur
- > Aide à la location d'un broyeur de végétaux
- > Aide à l'achat de matériel pour la tonte mulching
- > Aide à l'achat de couches lavables
- > Aide à l'achat d'un poulailler

LES AUTRES AIDES

- > Aide à l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales
- > Aide à l'achat de batardeaux (barrières anti-inondations)



COMMENT LES DEMANDER ?

Toutes les aides aux particuliers font l'objet d'un formulaire ou d'un document explicatif sur le site www.lorient-agglo.bzh/vos-services/tous-les-formulaires.

Vous pouvez aussi cliquer dans le bandeau du haut sur la rubrique services puis parcourir les thèmes proposés afin de trouver l'aide ou l'information qui vous intéresse. Concernant les aides à l'habitat, un numéro vert est à la disposition des habitants. Un conseiller saura vous répondre et vous proposer un rendez-vous si nécessaire (0 800 100 601 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h).

